

J u i n 2 0 1 7

LA G O D I V E L L E



LETTRE D'INFO DE LA COMMUNE #7

LE MOT DU MAIRE



Notre Conseil Municipal entame son quatrième été. Ce printemps a été particulièrement riche : suspense électoral, nouveau président, nouveau député. La Godivelle elle, se prépare à diverses festivités estivales. Malgré un budget de plus en plus serré, des dotations qui s'amenuisent chaque année, les habitants grâce à leur bonne volonté, leur imagination et leur générosité font

que le village reste vivant et animé : vernissage coopératif le 24 juin des œuvres de Godiv'Art, installées sur la commune, fête de la Nature et de la pêche ce même jour, accueil de jeunes migrants isolés, fête du 14 juillet, concert dans l'église fin juillet, procession du 14 août, fête de La Godivelle. Bref l'été s'annonce réjouissant et enrichissant ! Bon été à tous.

Jocelyne Mansana

RÉNOVATION DE LA MAISON DE LA RÉSERVE : POINT SUR LE PROJET

Le projet de rénovation de la Maison de la Réserve alimente les conversations et il paraît nécessaire de vous donner quelques informations complémentaires quant aux enjeux de ce projet.

- 1 - Le bâtiment actuel, qui est l'ancien presbytère, est dans un piteux état. Pour ceux qui n'y sont pas rentrés depuis quelques années, n'hésitez pas à pousser la porte, Lionel Pont vous fera visiter. Si on ne fait rien, le bâtiment va se dégrader rapidement. Plus on attend, plus le budget de rénovation sera important.
- 2 - La Réserve naturelle est une des richesses de la commune et figure parmi ses atouts touristiques. Si le projet d'extension se réalise, cela permettra de développer encore la visibilité touristique de la commune.
- 3 - Depuis le 1^{er} janvier dernier la commune a choisi de rejoindre la Communauté de communes du Sancy dont tout le monde sait qu'elle base la majorité de son développement économique sur le tourisme. C'est donc une opportunité pour notre commune de pouvoir développer notre visibilité et notre notoriété. Attention, l'idée n'est pas de faire du tourisme de masse mais bien de mieux accueillir un peu plus de touristes afin de faire vivre le village. Et quand nous disons vivre, il ne s'agit pas seulement d'animations mais bien de faire vivre économiquement les commerces (gîtes, chambres d'hôtes, boutique,...). A nous de nous organiser (circulation, stationnement ou autres) pour que les nuisances soient moindres pour les habitants.
- 4 - Que voulons-nous faire de la commune dans les années à venir ? (vous pouvez cocher la case) :
 - Un village qui vit 6 mois de l'année au gré des allées et venues des résidents secondaires ?
 - Un village « phare » du Cézallier qui conserve des habitants toute l'année et une (petite) activité touristique même l'hiver ?

L'équipe municipale pense qu'il est important de tenter de maintenir une activité à l'année et d'éviter que le village soit « mort » 6 mois par an. Ce bâtiment et la Réserve peuvent contribuer à cet enjeu.

L'idée de ce projet est d'avoir un bâtiment très polyvalent qui fonctionne par saisons et s'adapte à nos besoins. Par exemple, du printemps à l'automne, il sera à la fois un lieu d'accueil touristique et les bureaux de l'équipe de la Réserve. Une petite salle de réunion pourra accueillir quelques événements de la commune et sera proposée à la location. Ce lieu pourra aussi servir à accueillir des artistes en résidence ou des jeunes entrepreneurs qui ont besoin de se mettre au vert quelques temps. Le Cantal est en avance sur ce



type d'accueil (à Murat notamment) et ça marche ! Bref, l'idée est aussi de pouvoir louer ce lieu et ainsi rapporter quelques subsides à la commune. Concernant le budget de rénovation, aujourd'hui estimé à environ 500 000 euros, il faut savoir que ça n'est pas la commune qui va financer ce projet en totalité. Nous allons nous engager dans une recherche de subventions permettant un financement à 80% (Etat, Europe, Région, Département...). Ce projet ne pourra de toute façon se faire que dans ces conditions de financements extérieurs. Les 20 % restants seront financés par la commune et nous allons aussi chercher des financements privés pour réduire encore la part de la commune.

Nous pensons également partager avec la Communauté de communes (si elle en est d'accord) la maîtrise d'ouvrage ce qui nous permettrait d'être accompagnés par les services techniques de la Communauté de communes et donc de bénéficier de leur expertise. Le budget est aussi amené à baisser si le lavoir n'est pas inclus et que l'on trouve une autre solution pour sa rénovation. Peut-être qu'il pourrait être l'objet d'une mobilisation collective et qu'on pourrait le rénover tous ensemble ?

Enfin, si vous avez des idées, ou des suggestions pour faire vivre ce village tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous en faire part. Il vaut mieux consacrer nos énergies de façon positive !

Le Cézallier est beau été comme hiver, faisons le vivre été comme hiver !

ACCUEIL DES MINEURS ISOLÉS

La commune de La Godivelle accueillera, du 8 au 15 juillet, 6 mineurs isolés en partenariat avec le Secours Populaire du Puy-de-Dôme.

Qui sont ces mineurs ?

Ce sont des jeunes de 16/17 ans qui ont quitté leurs pays d'origine, seuls, sans leur famille et se retrouvent en France sans personne. Actuellement ils sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et en complément par des associations humanitaires. À cet âge là, ils sont influençables, vulnérables et fragiles, ils ont besoin de toutes et de tous.

Nous leur proposons pendant cette semaine à La Godivelle de vivre dans notre village, de faire des activités et de rencontrer les habitants.

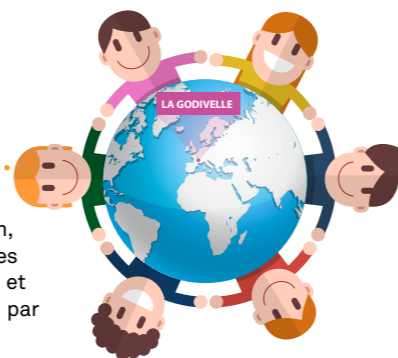
Une accompagnatrice du Secours Populaire les encadrera pendant la semaine. Ils seront logés dans un gîte communal. Un groupe de

bénévoles, en cours de constitution, et dont vous pouvez faire partie, les prendra en charge pour les repas et activités. La nourriture sera fournie par le Secours Populaire.

Nous souhaitons que cette initiative fasse « tâche d'huile », que d'autres communes soient intéressées pour renouveler cette initiative.

Nous souhaitons surtout que ces jeunes puissent souffler un peu pendant ces quelques jours, qu'ils retrouvent un peu d'insouciance, bien normale à leur âge.

Imaginons un instant nos enfants au même âge, ayant dû partir et se retrouvant dans leur situation...



ACCUEIL ET PROPRIÉTÉ DU VILLAGE

Lac D'en Haut :

L'été dernier nous avons constaté des dégradations au Lac du Haut dues au passage de nombreux touristes.



Lors du dernier conseil municipal il a été décidé d'une part d'informer les campings car qui passent la nuit de respecter les lieux et de les laisser propres, s'il n'y a pas d'amélioration nous interdirons les stationnements à partir de l'année prochaine. D'autre part en ce qui concerne le camping sauvage, nous proposerons de les installer sur le terrain à côté de la salle des fêtes avec accès aux toilettes. Nous avons le projet d'installer un panneau d'information regroupant tout ce qui existe sur site afin de diminuer la pollution visuelle actuelle.

Notre souhait pour le site du Lac du Haut est de le préserver, qu'il reste le plus propre et le plus naturel possible.

Stationnement :

Nous allons proposer des places de parking : dans la cour de la mairie, vers la croix en bas du village ainsi que sur la route des Chelles sous les jardins du bas.

Enlèvement de ferrailles :

Nous proposons de faire enlever, gratuitement par un ferrailleur, les ferrailles qui rouillent par ci par là (pollution visuelle et pollution des sols). Si vous souhaitez faire enlever des objets, faites vous connaître en Mairie.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : IL EST EN LIGNE !

Tapez www.lagodivelle.fr et découvrez le nouveau site de la commune. Habitant ou visiteur vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous informer sur la vie communale et découvrir la commune et ses services. Le site a été conçu gratuitement par une agence de communication clermontoise, les textes ont été fournis par les élus.

Pour une commune c'est un moyen de mieux se faire connaître, c'est un outil moderne et incontournable. Il est un support d'informations aussi bien pour ses habitants que pour les visiteurs.

Les élus ont choisi d'y aborder toutes sortes de thèmes qui font partie de la vie de notre village, vous pourrez le constater en allant « naviguer ».

Avec cette vitrine nous espérons faire vivre notre village en donnant envie de venir y séjourner (gîtes communaux, privés...) et/ ou de venir s'y promener (les lacs, le bourg, les tourbières...). N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou si vous souhaitez publier des informations.



AGENDA DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

- 24 juin : Godiv'Art : vernissage coopératif des œuvres installées sur la commune.
- 24 juin : Fête de la Nature et de la pêche ; feu de la Saint Jean en clôture.
- 2 juillet : Balade du Journal la Montagne, 3 parcours (1h, 2h et 3h).
- Du 7 au 15 juillet accueil de mineurs isolés : la commune offre une semaine de vacances à de jeunes migrants qui n'ont connu de la vie que le plus tragique.
- 14 juillet : fête citoyenne avec vente de produits du Cézallier, videgrenier et pour la troisième année concours de peintures dont le thème est La Godivelle.
- 31 juillet : musique sacrée dans l'église.
- 14 août : messe de l'Assomption suivie d'une procession aux flambeaux
- 19 août : Fête de La Godivelle avec le soir une animation sur la nuit des étoiles



ASSOCIATION DES ÉLUS DU CÉZALLIER

Une nouvelle association incluant toutes les communes du Cézallier a vu le jour. Il s'agit de « Cézallier ».

Cette association est née afin de promouvoir ce territoire que nous aimons tous. Les 33 communes de cet immense plateau ont pour objet de développer et d'affirmer l'identité de cette terre d'estive.

Le siège de cette nouvelle association est à La Godivelle. Sont donc adhérentes les communes du Puy-de-Dôme et du Cantal qui composent ce territoire. La présidente est Jocelyne Mansana, le secrétaire, Emmanuel Correa (Maire d'Anzat), la trésorière, Colette Passemard-Ponchet (Maire de Marcenat).

Ce projet est ambitieux mais notre pays le mérite.

L'EXTENSION DE LA RÉSERVE NATURELLE DES SAGNES DE LA GODIVELLE EN PROJET

Une histoire de plus de 40 ans

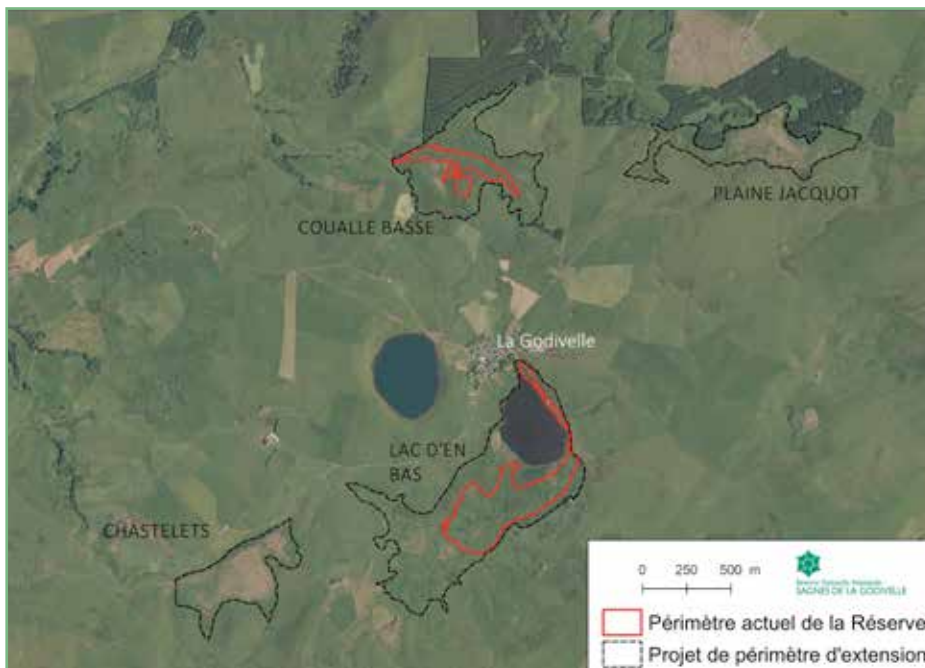
C'est suite à une opportunité foncière que la Réserve naturelle des Sagnes a été créée en 1975 : le Ministère de l'Environnement a procédé au classement de 24 ha de tourbières qu'il a pu acheter à la société CECA après l'arrêt de l'exploitation du gisement de diatomite du Lac d'en Bas. Le périmètre morcelé, n'incluant qu'une partie des zones humides, est rapidement paru insuffisant pour protéger efficacement les milieux et les espèces. Mais il aura fallu attendre 40 ans avant que l'Etat engage le projet d'extension de la Réserve, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion 2016-2020.

Le projet d'extension

Les tourbières de La Godivelle sont reconnues pour la faune et la flore emblématiques qu'elles abritent (papillons, libellules, drosera, mousses, ...). Ce patrimoine est presque unique à l'échelle du Massif central.

Le projet d'extension de la Réserve naturelle porte sur un ensemble d'environ 125 ha, essentiellement composé de sagnes, majoritairement propriétés privées et communales. Il englobe les tourbières du Lac d'en Bas, de la Coualle basse, des Chastelets

et de la Plaine Jacquot et le plan d'eau du Lac d'en Bas. Le site ainsi élargi constituera un échantillon représentatif des tourbières du Cézallier. L'agrandissement permettra de mieux protéger les espèces menacées, de rendre plus cohérent le périmètre et de faciliter la compréhension des limites par les usagers.



L'outil Réserve naturelle

Le principe d'une Réserve est de préserver sur le long terme un espace abritant un patrimoine naturel d'importance nationale. Le but n'est pas d'interdire toute activité humaine mais de trouver un compromis entre le maintien des usages (agriculture, chasse, pêche, tourisme) et la préservation de la faune et de la flore. A titre d'exemple, dans la Vallée de Chaudesfour classée en Réserve naturelle depuis 1991, la randonnée, l'escalade, la chasse et l'exploitation forestière continuent d'être autorisées. Des règles encadrent la façon dont ces activités s'exercent pour éviter les abus.

Le classement en Réserve, quelles conséquences ?

Le classement en Réserve naturelle ne remet pas en question le droit de propriété. Chacun conserve son terrain et le gère selon les usages en vigueur, dans le respect de la réglementation qui sera discutée au préalable avec les acteurs locaux. Toutefois, les gros travaux modifiant l'aspect des lieux comme la construction de bâtiments ou le comblement des tourbières seront interdits.

Les pratiques de pâturage et de fauche seront maintenues. La fertilisation ayant des impacts directs sur la flore et la qualité de l'eau, il serait souhaitable que l'apport d'engrais dans les sagnes soit fortement limité. Des solutions seront recherchées pour compenser la perte de fourrage, comme la mise à disposition de parcelles de fauche. L'entretien des rases sera possible à condition de respecter les bonnes pratiques.

La chasse et la pêche seront toujours autorisées. Des sujets doivent être discutés avec les usagers, comme notamment éviter le piétinement des buttes à sphaignes ou des berges du lac qui sont des secteurs fragiles.

Un plus pour le territoire

La Réserve naturelle des Sagnes permet de diffuser une image de qualité du territoire, par la promotion de sa richesse et la beauté de ses paysages. La valorisation touristique sera orientée vers une découverte respectueuse du patrimoine, elle contribuera à la renommée du Cézallier.

Les actions menées dans le cadre de la Réserve auront pour but de préserver la qualité de l'eau du bassin versant et du lac dans l'intérêt commun.

L'agrandissement du site, c'est aussi des moyens supplémentaires pour améliorer l'accueil du public, participer à la vie du village, contribuer au budget de la Commune via la location de gîtes pour l'hébergement du personnel.

L'année 2017 marque le début du projet avec la consultation de toutes les parties prenantes. Une réunion publique d'information a eu lieu le 15 février dernier, réunissant une quarantaine de propriétaires et d'usagers. L'ensemble des agriculteurs concernés ont été rencontrés, les pêcheurs et les chasseurs le seront prochainement. En attendant la phase d'enquête publique prévue en 2018, l'équipe de la Réserve est à votre disposition pour plus d'informations.

Lionel PONT - Conservateur de la Réserve naturelle des Sagnes
Maison de la Réserve - 63850 LA GODIVELLE
04 73 71 78 12 - lpont@parodesvolcans.fr